



Chilbavoull

Premier feuillet.

1790

*Relevé
par
le
Curé
de
Chilbavoull*

LE présent Registre, contenant dix feuillets, cotés & paraphés, par premier & dernier, par Nous JEAN-ARMAND-NICOLAS-COLLINET DE ROUGEBOURSE, Ecuier, Conseiller du Roi, Lieutenant-général aux Bailliage & Siège-Préfidial de Meaux, pour servir avec celui par Nous aussi coté ce jourd'hui, à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse de *Chilbavoull* pendant l'Année mil sept cent quatre-vingt *deux* & six semaines au plus tard, après l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé, conformément à la Déclaration du Roi, du 7 Avril 1736, & certifié véritable par le sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine, contre ledit sieur Curé, de dix livres d'aumône & de faisie de son temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende; le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances. FAIT à Meaux, en notre Hôtel, le *quatorzième* de Décembre mil sept cent quatre-vingt.

Coart de la Cour

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessous.

6	Baptêmes de Garçons.				○	Morts d'Hommes.
6	Baptêmes de Filles.				○	Morts de Femmes.
						Mariages.

Mairie de *Chilbavoull*

L'an 1790

le vuzge ferme est né de legitime mariage et le même jour à été baptisé par nous curé de ce paroisseau par le sieur Jean Dominique fils de Jean Pierre Henriet journalier, et de Marie Anne opportune Gibaut le parain Cyr Dominique Le Coq et la maraine Genevieve Gibaut le parain a signé et la maraine a déclaré ne sçavoir digne. Cyr Dominique coq

Fontaine curé de Villardou.

L'an 1790 le quatre avril en né de legitime mariage et le même jour a été baptisé par nous curé de ce paroisseau Athanasius Augustin fils de Marie Anne Jean Baptiste Docteur Meunier et de Angélique Courgeon le parain Nicolas Athanasie Courgeon, la maraine Marie Elizabeth Sophie Madere qui ont déclaré ne sçavoir digne; Fontaine curé de Villardou.

L'an 1790 le dix sept avril est né de legitime mariage et le même jour a été baptisé par nous curé de ce paroisseau Paul Cesar fils de Aristote Paul Adame Labourenie et de Marie Jeanne Françoise Plateau le parain Jean Joseph Garnier et la maraine Marie Genevieve Jules Adame qui ont signé. Garnier et St E. J. de Villardou

Fontaine curé de Villardou

Mairie de Villardou



fille de Denis Broquet, laboureur et de
 Victoire ~~Fontaine~~ Sollier, le parain
 Philippe Sollier laboureur à Villers aube et la
 maraine Marie Louise Roche épouse de Denis
 Jerosme Broquet laboureur dans cette paroisse
 qui ont signé: Nicole. approuvés par le curé
 d'un mot dans la seconde ligne. Sollier
 M. L. Roche, Fontaine, curé de Villers aube

Le 1790 le quatorze juin est née de
 légitime mariage et le subordonné au presb. de
 la dite baptisée par nous curé Souffrye
 helene Josephine fille de Thomas
 chevry marchand ferrant et de Marie
 Rose Sautreau le parain Denis
 Joseph Sautreau et la maraine Marie
 helene Barant qui ont signé /

Denis Joseph Fontaine, curé de
 Villers aube

Le 1790 le onze juillet en deadi le lendemain a été baptisée
 dans la paroisse de cette paroisse par nous curé Souffrye
 Antoine Souffrye en son vivant Cultivois âgé de quatre ans et demi
 enfant de Philippe Souffrye et de Jeanne Souffrye
 approuvés par le curé d'un mot dans la seconde ligne. Souffrye
 Souffrye, curé de Villers aube

Le 1790 le sept cent quatre vingt dix le vingt troisième
 jour d'août est né du légitime mariage et le même
 jour a été baptisé par nous curé de Vignoly
 Souffrye du consentement de M. le curé du lieu Jean

Souffrye et subordonné fils de Jean Souffrye fontaine et de Maguerite
 Demite le parain par subordonné parent, la maraine
 Marie, Françoise, Scholastique, Euphemie Gaurcelot qui ont
 signé Jean amovré pourant
 Françoise Scholastique Euphemie Gaurcelot
 Fontaine curé de Vignoly

Le 1790 le onze août en deadi le lendemain
 a été baptisée dans la paroisse de cette paroisse par nous
 curé de Vignoly Souffrye du consentement de M. le
 curé de Vignoly Souffrye et de M. le curé de Vignoly
 Souffrye et de M. le curé de Vignoly Souffrye
 de légitime mariage et de M. le curé de Vignoly Souffrye
 Euphemie de Jean Marie Souffrye et de M. le curé de Vignoly
 Souffrye, en deadi par nous curé de Vignoly Souffrye.

Souffrye, curé de Vignoly

Le 1790 le treize avril est née de légitime
 mariage et le deux mai de 1790 baptisée par
 nous curé Souffrye Louise victoire Jules

L'an 1790 le dix huit juillet est né de
légitime mariage et le même jour a été
Baptisé par nous curé Souffigné Marie Anne
Josephine fille de Leonard Malabar et de
Marie Genevieve Le Breton le parain Jacques
Philippe Seguin et la marraine Marie Anne
Marot le parain à signer et la marraine
à déclarer ne savaient signer / Jacques Philipe
Seguin
Fontaine & curé de Chillardon

L'an 1790 le quatorze août est né de légitime
mariage et le lendemain a été baptisé par nous
curé Souffigné Marie Ambroise, fils de Pierre
Carré Journalier, et de Marie Jeanne Hilewron
Gibaut le parain Jean Pierre Gibaut et la marraine
Marie Genevieve Carrière qui ont signé
Jean Pierre Gibaut
Fontaine & curé de Chillardon

L'an 1790 le onze septembre en Samedi est né
le lendemain a été Inhumé dans le cimetière de
cette paroisse par nous curé Souffigné Marie
Angelique Vada En son honneur femme de Pierre Le
Cocq Anouillet en cette paroisse, a été ainsi eté inhumé
des obsèques de la Eglise de nos Doyens et Curés

par nous Supérieur de Pierre Le Cocq son neveu
et de Jean Baptiste Vasse son frère
et autres parains qui ont signé
Jean Baptiste Vasse
Pierre Le Cocq

PC Fontaine & curé de Chillardon
Grand Baptiste Le Cocq
Jean Pierre Le Cocq

L'an 1790 le vingt quatre septembre est né
de légitime mariage et le vingt six a été
Baptisé par nous curé Souffigné Jean Baptiste
Alexandre fils de Jean Baptiste Broquet
et de Marie Rose Le Breton le parain Alexandre
Charles et la marraine Marie Helene
Broquet qui ont signé Boulanger
Fontaine & curé de Chillardon

L'an 1790 le vingt cinq septembre en Samedi est né
le lendemain a été Inhumé dans le cimetière de cette
paroisse par nous Curé Souffigné Jean Nantier on
son vicaire Monseigneur agée ainsi eté inhumé des
sacres mentes de l'Eglise de nos Doyens et Curés
seize ans et six semaines de Pierre Nantier
son fils, de Louis Nantier son frère

De Philippe Bourgette, sous curé
et autres qui ont signé
pource mariage Louis nanté

Philippe Bourgette *Prêtre*
Fontaine *curé de*
Willard

L'an 1790 le vingt sept septembre, un band public
Lecteur dans cette Eglise que dans celle de Messy, Dispense
des deux autels Jusimus et contrôle aux Jurisdictions
Ecclesiastiques du Diocèse de Meaux le vingt sept de
présent mois signé Lucy lettre de Mariage n°
Je Souverain prêtre Curé de cette paroisse ai reçu en
cette Eglise le mariage consentement qu'on donne par
parole de présent a leur Mariage Charles plateau
âgé de deux trent un ans fils majeur de Joseph
plateau en son vivant Journalle et de deffunte Marie
Louis Marchat de la paroisse de Messy et Marie
Charlotte papillero âgée de vingt sept ans fille majeure
de deffunt Jean Baptiste en son vivant Journalle et de
Marie Jeanne en son vivant de cette paroisse et leur ai
donné la bénédiction Nuptiale en présence du
Cote de l'Époux de M^{re} Justine Valler un parain et de
Jean Louis Le Prétre curé, et du Cote de l'Épouse
de Louis Fédor et de Joseph Ducouty deux de
ceux qui ont signé de la réception de l'Époux et de l'Épouse
qui ont déclaré se fiancer, signer, antoine Valler
Jean Baptiste Louis Fédor *Prêtre*
Fontaine *curé de Willard*

L'an 1790 le onze octobre est un
de la même paroisse mariage et le même pour
a été baptisé au nom curé sous quel
Nicolas furet fils de Nicolas Michel
Nanté, Menus, et de Marie Joseph Constant
Seran, le parain Jean Louis Joseph Seran
et la marraine Marie Sophie Aubé qui ont signé
Jean *Prêtre* Marie Sophie Aubé *Fontaine*
curé de Willard

L'an 1790 le deux novembre est Decedé et le lendemain
de cette paroisse dans le Cimetière de cette paroisse
par nous Curé Souverain *angelique Justine* pache
âgée de deux vingt deux ans, fille de Marie
ange Jean Baptiste pache Marianne et de deffunte
Angelique *et son* En présence de Joseph Justine
celle paroissiale et de Jean Baptiste le prêtre Curé
qui ont signé *Fontaine*
curé de Willard

Le Riche *Prêtre*
L'an 1790 le onze decembre est un de la même
mariage et le lendemain a été baptisé par nous
curé sous quel *Justine* Jean Baptiste Constant fils de
Potar maron et de Marie Anne Justine
Le parain Jean Baptiste Verrier et la marraine
Marie Genevieve Justine Verrier qui ont signé
Jean Baptiste Verrier Marie Genevieve Justine Verrier
Fontaine *curé de Willard*

L'an 1790 Le onze de cembre en decede en le lendemain
a été Inhumée dans le cimetière de cette paroisse
par nous curé & sousigné ^{Notaire} ~~Notaire~~ âgé
de l'environ quatre mois fille de Jean Pierre ~~Notaire~~
posteur et de Marie restée p. travailleur parvenue et
gaut de parid, chez Marie Anne opportune gibaut
femme de Jean Pierre levrier manouvrier et a norvico,
Enpresence de Joseph Dusautoy clerc paroisial
et de Jean Baptiste Le Riche Notaire qui ont
signé

Monsieur B Le Riche
Fontaine O curé de

L'an 1790 le 14 de Decembre est née du legitime
Mariage et le même jour a été Baptisée Genevieve Antoinette
fille de Jean Pierre Naud fermier et de Marianne Dubois
Vauvray son épouse, par nous curé curé sousigné et a bon
scutement de son le curé du lieu le parain Jean Pierre
Naud et la Marianne Marie Genevieve Gaudoy qui
ont de lors de l'avoir signés.

Fontaine curé de Vignoly

L'an 1790 le vingt un de cembre en decede en le
Lendemain a été Inhumée dans le cimetière de
cette paroisse par nous curé & sousigné
Genevieve Denise son enfant âgé de l'environ
neuf ans deux fille de Jean Bonenfant Journaille
et de Marguerite Denise la grethe, Enpresence

de Joseph Dusautoy clerc paroisial et de
Jean Baptiste Le Riche Notaire qui ont signés

Monsieur B Le Riche
Fontaine O curé de

L'an 1790 le cinq de cembre en decede en le
Lendemain a été Inhumée dans le cimetière de cette
paroisse par nous curé & sousigné Jean Bonenfant
Bonenfant âgé de trois mois, fils de Jean Bonenfant
Journaille et de Marguerite Denise la grethe
Enpresence de Joseph Dusautoy clerc paroisial et
de Jean Baptiste Le Riche Notaire qui ont signés

Monsieur B Le Riche
Fontaine O curé de